PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Au vu de l'Attestation de versement du capital social, des statuts et du procès verbal de l'Assemblée constitutive, il a été constitué une SARL aux caracteristiques suivantes:

DÉNOMINATION SOCIALE: FAAGOURA

FORME JURIDIQUE: Société à Responsabilité Limitée

CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 GNF

SIÈGE SOCIAL: KENIEN C/DIXINN-CONAKRY

OBJET SOCIAL: AGRICULTURE ELEVAGE CHASSE PÊCHE ; PRODUCTION AGRICOLE ; PRODUCTION AGRICOLE;AGRICOLE MODERNE, TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS AQUACOLES ET AGRICOLES, PRESTATION DE SERVICES.....voir statuts

DURÉE: (99) ans à partir de son immatriculation au RCCM

EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le premier Janvier et se termine le trente et un Décembre de chaque année.

GÉRANT: BANGOURA ABDOULAYE demeurant à Kenien c/dixinn
CO-GÉRANT: BANGOURA MAMADOUBA demeurant à Kenien c/dixinn

TÉL : (+224) 628-95-93-52 **Email :** abdoulayebang007@gmail.com

N°FORMALITÉ:
La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro : GN.TCC.2026.18079 DU 6 nov. 2026
Deux copies des statuts et une copie de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de KALOUM à Conakry.

N°RCCM: GN.TCC.2026.B.15997

DATE RCCM: 6 nov. 2026

Pour extrait et mention
M. BANGOURA ABDOULAYE, et par délégation Maitre Alsény FOFANA Greffier en